



OFFRE DE SERVICE CIVIQUE



Titre : Ambassadeur éco gestes et développement durable

Cadre de la mission de service civique

L'association AMESUD, association de développement local, met en place en sud Ardèche une intermédiation au service civique gratuite et de qualité afin de faciliter l'accès au dispositif à tous les jeunes et aux structures d'accueil motivées. Elle est la structure agréée avec qui le volontaire signera le contrat d'engagement et elle assurera l'intermédiaire entre le volontaire et la structure d'accueil, la commune de Saint-Marcel d'Ardèche.

Dans cette démarche, AMESUD agit selon les valeurs de l'éducation populaire et celles du service civique, pour le bénéfice de tous. Dans son projet, AMESUD est avant tout à l'écoute des envies du volontaire et de la structure d'accueil ; elle se positionne davantage comme un « facilitateur » pour permettre de :

- Favoriser le sens de l'engagement et des responsabilités, la prise de parole, l'esprit critique, le rapport aux autres, le respect, la tolérance, la coopération et l'ouverture vers l'extérieur.
- Encourager les expressions collectives, la prise d'initiative, l'organisation et la participation à des événements collectifs.
- Respecter la différence, la mixité et la diversité.

Dans son rôle de coordination AMESUD assurera que :

- La structure d'accueil réponde aux conditions relatives à l'accueil d'un service civique et soit en accord avec le cadre pédagogique d'AMESUD.
- La mission de service civique corresponde au projet et envies de la structure d'accueil et aux envies du volontaire au regard des domaines qu'il souhaite découvrir, des compétences qu'il voudrait expérimenter ou développer et de son projet d'avenir.
- Les démarches administratives et financières soient assurées.
- Le tutorat auprès du volontaire soit respecté et que ce dernier se sente bien dans sa mission. Le volontaire participera notamment à une soirée de rencontre avec les autres volontaires du territoire.

Le PLUS pour le volontaire !

En lien avec la structure d'accueil, AMESUD effectuera un travail d'accompagnement et de prise de conscience des compétences acquises, travail qui est amorcé dès le début de la mission. Elle assurera également l'accompagnement du volontaire dans la réflexion sur son projet d'avenir.



Présentation de la structure d'accueil

La commune de Saint-Marcel d'Ardèche est un petit village d'environ 2500 habitants situé au Sud Est de l'Ardèche, dans la vallée du Rhône, près des Gorges de l'Ardèche, au carrefour de la Drôme, du Gard, du Vaucluse et de l'Ardèche, dans une région au patrimoine historique et naturel très riche.



Depuis quelques années, la municipalité s'est engagée dans la transition énergétique et le développement durable à travers diverses actions telles que :

- L'opération "un fruit pour la récré" bio dans les écoles (saisonnalité et circuit court),
- Un jardin éducatif partagé entretenu par des bénévoles, les écoles sur le temps périscolaire,
- L'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 6h00,
- Un concours à énergie positive, avec la participation de 9 familles, organisé par une association départementale, POLENERGIE, spécialisée dans les économies d'énergie,
- La mise en œuvre de deux stations d'épuration sur roseaux plantés en fonctionnement sur la commune,
- L'installation d'une aire de covoiturage,
- Un projet de voies douces avec cheminement piétonnier et cyclable,

Et au niveau intercommunal, la construction d'une nouvelle déchetterie répondant aux normes actuelles ainsi qu'une ressourcerie.

Mission du volontaire

En lien avec la commission municipale de l'environnement, formée d'élus et de bénévoles, qui est force de proposition pour les actions environnementales de la commune, avec les agents municipaux en charge de la propreté du village, les agents administratifs qui trient le papier, les cartouches etc... les enseignants et les animateurs du centre ALSH, le volontaire aura pour mission de :

Action 1 : Participer à la sensibilisation des agents municipaux, des habitants et particulièrement des jeunes à l'environnement et aux gestes éco-citoyens :

- intervention aux coté des maîtres et animateurs dans les écoles et le centre ALSH et aller à la rencontre des habitants afin de sensibiliser l'ensemble de la population aux gestes éco-citoyens,
- Participation à l'organisation de réunions publiques autour de la thématique environnementale,
- Participation à la réalisation de fascicules d'information et à des événementiels en faveur des gestes éco-citoyens.
- Accompagnement des agents municipaux dans leurs activités.

Action 2 : De participer à des actions sur les sujets suivants:

- lutte contre le gaspillage alimentaire: action menée avec la cantine scolaire (pesée des denrées jetées), réflexion avec les élèves (scénettes et exposition), sensibilisation du public (information, enquête),
- réduction des déchets et maintien d'un village propre: sensibilisation des élèves au tri (expositions, jeux, enquêtes, promenades nettoyage, visite de la déchetterie), sensibilisation du public au tri (enquête, fascicule).



- Recensement de l'ambroisie sur la commune sous la tutelle du référent ambroisie des services techniques et l'écomobilité (aire de covoiturage, voies douces) ; réalisation D'un repérage de l'ambroisie sur le cadastre communal.



Action 3 : De participer aux actions phares :

- Installer sur une place du village l'équivalent d'ordures ménagères d'une famille sur une durée déterminée,
- Faire réaliser par les enfants, les jeunes et des adultes bénévoles une fresque ou une sculpture avec des objets de récupération durant la semaine du développement durable (30 mai au 5 juin 2016) ou la semaine européenne de la réduction des déchets en novembre,

Lieu de mission

En Ardèche méridionale sur la commune de Saint-Marcel d'Ardèche et la communauté de commune Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche (DRAGA).

Profil du volontaire

- De l'intérêt ou de la curiosité pour l'environnement et l'écocitoyenneté et le fonctionnement des collectivités.
- De la motivation et de l'enthousiasme.

Conditions d'accueil

- Mission de 8 mois à 24h par semaine.
- Personne âgée entre 18 ans et 25 ans et motorisée.
- Statut de service civique avec une indemnité mensuelle comprise entre 467.34 et 573.721 € par mois en fonction de la situation financière du volontaire au moment du démarrage.
- Participation aux deux formations Civique & Citoyenne (2 à 3 jours) et PSC1 (1 jour).
- Versement au volontaire des frais de repas et de transports obligatoires de 106,31 € par mois.
- Défraiement des frais supplémentaires de transport et d'hébergement pour les deux formations.
- La mission débutera en début juin 2016.
- La mission est adaptable au profil du volontaire (organisation du temps, envies, ...).
- Une formation en interne sera donnée sur les enjeux du développement durable et les gestes éco-citoyens.

Le tutorat sur le terrain sera assuré par **Mme Bernadette Dallard** et par **Mme Laurence Boesso** respectivement élue et secrétaire des élus à la commune de Saint-Marcel d'Ardèche. Un

¹ 106.38€ de majoration sur critères sociaux



temps d'environ 1h (selon les besoins du moment) sera prévu toutes les semaines pour voir comment le volontaire se sent dans ses missions, pour discuter du soutien, de formation dont il a besoin. De plus, le volontaire sera en lien quasi permanent avec des employés et élus de la commune ou équipes partenaires.



Un point d'étape sera également prévu tous les mois ou deux mois avec ses tuteurs dont 4 réunions avec la tutrice de l'association AMESUD. Cette dernière sera surtout là pour accompagner le volontaire dans l'articulation de sa vie privée et son volontariat, dans les relations qu'il entretient avec les différents partenaires de ses missions. Elle pourra aussi être un appui en cas de difficulté avec le CA ou les tuteurs.

Au cours des quatre réunions de tutorat, AMESUD s'engage également à accompagner le volontaire dans la réflexion sur le **projet d'avenir** et dans la prise de conscience **d'acquisition de compétences nouvelles**. D'autres rendez-vous pourront être programmés selon les besoins. La structure agréée pourra également proposer un accompagnement en fin de mission, sur la valorisation de son expérience en service civique et son projet d'avenir (recherche d'emploi, création d'activité, initiative citoyenne...).

Sélection et formalités administratives

La sélection du volontaire se fera la semaine du 10 octobre à Saint-Marcel d'Ardèche pour un **démarrage de mission la semaine suivante**.

Pour toute candidature, envoyer par mail ou courrier une lettre de motivation précisant votre identité, date de naissance, lieu de résidence, un bref résumé de votre parcours et vos motivations, **au plus tard le 07 octobre**, à :

ccougouilles@amesud.fr

OU

Association AMESUD

SC STMDA

RD 104

07260 Rosières